



Compte rendu de l'Assemblée Générale du 28 janvier 2016

Sont présents :

Mmes Marianne BALTHAZARD, Marie-Lou DALMEN, Fabienne BUFFET, Joëlle MAZUEL et Christine PESCE,
MM. Serge GAILLOT, Georges DALMEN, Philippe PETT, Renaud BOURGOIN, Pascal PESCE et Quentin DARDENNE.

Sont également présents :

M. Christophe LEONARD, Député des Ardennes
M. Pierre CORDIER, Vice-Président du Conseil Départemental
M. ASCAS, représentant de l'Ardennais

Sont absents excusés :

M. Bruno DESERT, de la Région Champagne Ardenne
M. Boris RAVIGNON, Président de CHARLEVILLE Métropole
M. Gérard CALVI, Maire de HOULDIZY
Mmes Béangère LEDEME et Sabine DEMOULIN,
MM. Alain SALMON et Ludovic SINET.

Le président, après avoir constaté que le quorum est atteint, ouvre la séance, remercie MM. LEONARD et CORDIER de leur présence et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

- **BILAN MORAL 2015**

La 17^{ème} édition s'est déroulée le dimanche 30 août 2015 et a connu cette année encore un très beau succès populaire, mais avec cette fois une météo ensoleillée.

Nous constatons de par le nombre d'entrées qui ne cesse d'augmenter chaque année que le Festival de Spectacles de rue d'HOULDIZY devient un évènement incontournable auprès du public Champardenais.

Pour cette 17^{ème} édition, le Comité a présenté, dans la continuité des années précédentes une programmation éclectique. La réception et le confort des spectateurs restent toujours notre « cheval de bataille », ainsi :

- La signalisation des espaces de spectacles, de la restauration, de la buvette et des WC a été repensée pour une meilleure orientation sur le site.
- Une équipe plus étoffée dans les secteurs de la circulation et du stationnement des véhicules et l'ouverture d'un champ supplémentaire ont permis un meilleur accueil des véhicules.
- Les deux billetteries (accès ARREUX et accès CHARLEVILLE) ont été doublées lors des arrivées « massives » des spectateurs, afin de limiter l'attente et de réguler les flux.
- De même pour le stand de vente des loupiots (monnaie « locale » en cours sur le festival).

Toutes ces petites améliorations ont été très appréciées par le public.

Un public heureux reviendra nous voir et parlera du festival, c'est pourquoi, l'ensemble des bénévoles a fait preuve, cette année encore, d'une grande disponibilité auprès du public.

Je tiens à remercier chaleureusement les membres du comité de l'Association Culturelle, cheville ouvrière de ce festival, pour le travail accompli cette année. Ils ont su, sans rechigner, avec le sourire et le sérieux qui les caractérisent, retrousser leurs manches.

En tant que Président de l'Association Culturelle d'HOULDIZY, je tiens à remercier du fond du cœur le Conseil Départemental des Ardennes, le Conseil Régional de Champagne-Ardenne, M. Christophe LEONARD, député de la 2^{ème} circonscription des Ardennes, les mairies d'HOULDIZY, de RENWEZ, de SURY, de CHARLEVILLE-MEZIERES et de FLOING, la Communauté d'Agglomération de CHARLEVILLE-MEZIERES/SEDAN, les diffuseurs, le comité de l'Association, l'ensemble des bénévoles, et bien sûr le public qui nous fait le bonheur de venir chaque année de plus en plus nombreux.

La 18^{ème} édition du festival se déroulera le dimanche 4 septembre 2016. C'est la première édition du festival qui se déroulera après la rentrée scolaire. Cela vient du fait que le Cabaret Vert s'est installé à notre date habituelle, à savoir le dernier dimanche avant la rentrée scolaire.

Afin de préparer au mieux cette 18^{ème} édition, le comité s'est déjà réuni deux fois. Plusieurs réflexions en découlent :

- améliorer la signalisation du festival, travail qui a été réalisé l'an passé mais qui demande une amélioration : balisage plus explicite, lettrage plus gros etc...
- améliorer un peu plus l'accueil à la restauration et buvette, plus exactement au niveau « technique » : voir nouveau barnum, coca en fût. Un travail de réflexion est en cours au comité.
- devant le succès grandissant du festival et continuant à se soucier de la qualité de l'accueil du public, il a été voté lors de la dernière réunion du comité de programmer cette année 10 compagnies au lieu de 9 compagnies. Pour la bonne et simple raison que nous comptons sur un nombre d'entrées croissant et pour éviter des jauges de spectateurs trop saturées, il était important de mettre

un spectacle supplémentaire aux alentours de 16 heures (heure où le nombre de spectateurs est à son maximum).

- programmer une compagnie supplémentaire, nécessitait de revoir un peu les espaces de jeu et de trouver un nouveau site de jeu. Ce travail a été réalisé par certains membres du comité il y a 15 jours. Nous avons remesurer tous les espaces de jeu, tout cela a été mis sur plan, ce qui me facilite maintenant les choses quand je reçois les conditions techniques des compagnies. Cette année nous ouvrons un nouvel espace de jeu, un particulier nous autorise à utiliser la cour du corps de ferme.
- dans le souci de bien accueillir le public dans ce nouvel espace, il a été décidé de louer à l'Association LEDA de REVIN des gradins de cirque (similaires aux nôtres (LEDA nous loue depuis 2 ans les toilettes sèches.
- donc ce nombre grandissant de spectateurs nous oblige à améliorer la réception dudit public (balisage, location de gradins, ouverture d'un nouvel espace) nous oblige aussi à prendre une compagnie supplémentaire, tout cela implique évidemment un coût supplémentaire quant au budget du festival.

Les membres présents, avec les pouvoirs des personnes absentes émettent, à l'unanimité, un avis favorable à ce bilan 2015.

• **BILAN FINANCIER 2015 et BILAN PREVISIONNEL 2016**

Marie-Lou présente le bilan financier 2015 qui est positif de 5 156,38 €(ci-joint).

En 2015, le montant des subventions s'est monté à 19 750 € et la dépense pour les compagnies et ma SACEM à 25 614 €

Pour 2016, le Conseil Départemental a déjà versé une subvention de 7 000 € La commune de HOULDIZY doit verser une subvention de 1 700 €et M. LEONARD, 1 000 €sur son enveloppe parlementaire.

On ne connaît pas la subvention qui sera versée par la communauté d'agglomération de CHARLEVILLE et au niveau de la nouvelle grande région, on ne sait pas qui peut nous représenter et nous défendre.

Pour les compagnies, la dépense se monterait à 35 000 € Serge pense qu'une mutualisation des frais de certaines compagnies pourrait se faire dans le cadre du festival de SAINTE SAVINE.

Les membres présents, avec les pouvoirs des personnes absentes, émettent, à l'unanimité, un avis favorable au bilan financier 2015 et au bilan prévisionnel 2016.

M. CORDIER nous fait connaître que M. WARSMANN est notre interlocuteur au niveau régional. Notre dossier de demande de subvention pourrait lui être adressé en plus de CHALONS.

M. CORDIER précise que M. HURE s'excuse de ne pas participer à cette AG et que l'Association peut compter sur le soutien du Département. Cette année, la subvention du Département est passée de 6 000 €à 7 000 €et elle a été versée beaucoup plus tôt.

Il reste l'avocat de notre cause au niveau de la région et en cas de difficultés, nous ne devons pas hésiter à lui en parler.

M. LEONARD est content de venir depuis plusieurs années au festival d'HOULDIZY où il y a de la convivialité, de la culture. L'intérêt d'HOULDIZY c'est la concentration des différentes scènes.

Il est content de nous accompagner et de nous soutenir deux années de suite, ce qui est rare. Cette énergie pour réussir est importante, elle est positive et il faut consolider la réussite. Serge sait organiser une bonne programmation avec un budget correct et sans chercher la compagnie de renom.

Il félicite l'Association et nous transmet tous ses encouragements pour réussir.

- **ELECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Selon les statuts quatre membres doivent sortir.

Les quatre sortants sont Marianne BALTHAZARD, Joëlle MAZUEL, Serge GAILLOT et Georges DALMEN. Tous les quatre se représentent.

Les membres présents donnent, à l'unanimité, un avis favorable à la composition du Conseil d'Administration qui n'est pas modifié :

Mmes Marianne BALTHAZARD, Christine PESCE, Bérangère LEDEME, Marie-Louise DALMEN, Fabienne BUFFET, et Joëlle MAZUEL

MM. Serge GAILLOT, Gérard CALVI, Renaud BOURGOIN, Philippe PETT, Quentin DARDENNE, Georges DALMEN, Alain SALMON et Pascal PESCE.

- **ELECTION DU BUREAU**

Se présentent au bureau, Marianne BALTHAZARD, Christine PESCE, Serge GAILLOT, Marie-Louise DALMEN, Fabienne BUFFET et Philippe PETT.

Le Conseil d'administration procède au vote et décide d'élire, à l'unanimité, les six candidats au bureau.

Le bureau se réunit afin d'effectuer les votes pour les différents postes.

Sont élus à l'unanimité :
Président : Serge GAILLOT
Vice-Président : Philippe PETT
Trésorière : Marie-Lou DALMEN
Trésorière adjointe : Fabienne BUFFET
Secrétaire : Christine PESCE
Secrétaire adjointe : Marianne BALTHAZARD.

Après un vote à l'unanimité, le montant de la cotisation est maintenu à **15 €** pour l'année 2016.

- **QUESTIONS DIVERSES**

Serge précise que le plan de scène a été envoyé à la compagnie « les Exaltés » afin de voir si cela pose un problème technique (structure trapèze assez lourde).

Il est convenu avec Mme COLLET (Habitat 08) de se téléphoner lundi 1^{er} février et de fixer un rendez-vous.

La prochaine réunion est prévue le **mercredi 24 février 2016, à 18 H**, à la salle Marcel DEMOULIN.

Le Président lève la séance à 20 H.

Le Président,

S. GAILLOT